



FICHE :

Objet :

Identifier les préoccupations des DLA en matière de qualification du dispositif

<u>Thèmes d'appui</u>	<u>DLA</u>	<u>Fréquence</u>
Soutien à l'ancrage territorial (dont 2 sur territoire de la politique de la ville)	45 36 28 18 41 37	6
Soutien à la mobilisation des membres du comité d'appui, à son animation, à son évolution	36 28 18 37 41	5
Mobilisation des partenaires locaux vers l'élargissement du pilotage du DLA et de ses financeurs	45 36 37 41	4
Soutien à la réflexion sur les activités du chargé de mission pour favoriser la réalisation de l'ensemble des objectifs et activités	28 37 36 41	4
Appui sur le secteur de l'aide à la personne	36 28 37 18	4
Mise en œuvre d'une véritable fonction de suivi	28 37 41	3
Renforcer l'offre de service par l'articulation entre dispositifs d'accompagnement <i>(note : formulation différente mais rejoignant les objectifs poursuivis à travers les comités d'appuis)</i>	45	1
Soutien à la mise en œuvre du forum départemental en direction des associations	36	1

A noter : les thématiques transversales déjà traitées avec les DLA, au niveau régional n'ont pas été reprises ici. (communication /prestataires/ évaluation)

Ce que cela nous apprend :

Les 4 premiers thèmes choisis entrent tous dans la dynamique d'ancrage territorial du DLA avec des portes d'entrée techniques différentes qui ont pour but

- 1) de développer l'assise du DLA (proximité / territoire)
- 2) de développer une offre de service variée au service des structures (partenariats comité d'appui). Cela rejoint d'ailleurs la thématique d'articulation entre les dispositifs, sur le DLA 45, traitées également à travers des expériences régionales (Ligue de hand ball et Nature Centre)
- 3) de réunir les conditions techniques à la reconnaissance des DLA pour favoriser l'investissement de nouveaux partenaires.

Outre l'appui direct du C2RA, on fera appel aux crédits d'ingénierie du C2RA, pour approfondir cet axe.

Le secteur du service aux personnes est prioritaire et l'Uriopss (et sa fonction de CNAR) accepte de s'investir en soutien (expertise filière à mettre en œuvre en relation avec le C2RA et sur possibilité de fond d'intervention).

L'évolution des activités des chargés de mission préoccupe principalement les chargé(e)s de mission elles mêmes (organisation/charge de travail/reconnaissance/ compétences...) Cela doit devenir un débat partagé avec les structures supports et les Copil

L'émergence de la fonction de suivi participe de ce débat